

■ **ABC taxi Direct Sàrl**, à 1110 Morges, chemin de la Grosse-Pierre 3, CH-550-1057408-0. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 5 mars 2009. But: transport en tout genre en Suisse et à l'étranger notamment de personnes, marchandises, colis, courrier, déménagement, livraison, garde-meuble, nettoyage, exploitation d'une entreprise de taxis, achat-vent-réparation de véhicules (pour but complet cf. statuts). Selon déclaration du gérant du 5 mars 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Capital social: CHF 20'000. Apport en nature/reprise de biens selon convention du 5 mars 2009: véhicules automobiles pour CHF 49'242; en contrepartie, il est remis 20 parts de CHF 1'000, le solde de CHF 29'242 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés: Toujani Rafik, de Tunisie, gérant avec signature individuelle, et Braillard Roland, de Saint-Martin (FR), sans signature, tous deux à Morges, chacun avec 10 parts de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Registre journalier no 4577 du 25.03.2009

(04951100 / CH-550.1.057.408-0)